

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS À SHANGHAI

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 avril 1939)

Le véritable ultimatum adressé par les Japonais au conseil municipal des concessions étrangères à Shanghai, au lendemain des attentats contre les personnalités chinoises qui s'étaient ralliées, peut-être un peu trop rapidement, à l'envahisseur, sonne, incontestablement, le glas des intérêts européens en Chine, ou tout au moins, dans les régions de la Chine occupées par les Japonais.

Dans le dernier numéro de la *Revue nationale chinoise*, arrivé en France, on trouve, précisément, un important article sur : *L'œuvre de la France, à Shanghai* dans lequel sont quelque peu détaillés les intérêts matériels et moraux que notre pays possède là-bas.

C'est un fait reconnu, dit la *Revue nationale chinoise* que la France est devenue une grande puissance asiatique grâce à sa colonie d'Indochine, qui est un pays prospère, avec 20 millions d'habitants. Ce que l'on sait moins, c'est que la France tient une place très importante en Chine du fait des concessions qu'elle contrôle dans quatre des plus grandes villes de ce pays : Shanghai, Tientsin, Hankéou et Canton.

Les concessions françaises en Chine sont des territoires sous la souveraineté chinoise, mais sur lesquels la France, par délégation du gouvernement chinois, exerce le droit d'administration municipale et de police, et où elle assume la responsabilité du maintien de l'ordre public.

La concession de Shanghai est la plus importante des concessions françaises en Chine. Elle fut fondée en 1819, et fut l'objet de plusieurs extensions en 1861, 1900 et 1914. Elle a une superficie d'un peu plus de mille hectares et mesure 6 km 800 de longueur sur 2 km.800 dans la partie la plus large.

Ce n'était, à l'origine, qu'une bande de terre dénudée occupée, ça et là, par des masures et des tombeaux, bordée de petits ruisseaux insalubres et de fossés bourbeux. En moins d'un demi-siècle, les Français ont transformé cette terre ingrate en une opulente cité, dont la population atteignait 500.000 habitants au dernier recensement de 1936, et comprenait des individus de plus de cinquante nationalités. La communauté française n'est que de 3.000 personnes — non compris les forces de terre et de mer — en face de 4.000 Anglais et de 20.000 Russes.

Nous laisserons de côté les intéressants détails donnés par la *Revue nationale chinoise*, sur l'organisation administrative, financière, sociale et culturelle de la concession, pour en venir aux grands intérêts économiques qui y sont intégrés.

L'activité des entreprises commerciales françaises établies à Shanghai embrasse un champ très vaste qui s'étend du commerce d'importation et d'exportation, au commerce de banque, en passant par celui des transports maritimes, assurances et gérances immobilières.

Deux banques, dont le siège est à Paris, ont des agences à Shanghai : la Banque de l'Indochine et la Banque franco-chinoise. Ce sont elles qui financent la majeure partie des échanges commerciaux franco-chinois et sino-chinois. À côté, fonctionne une banque française locale, l'Union mobilière, au capital de 2 millions de dollars chinois.

Une importante compagnie d'épargne : l'International Savings Society, constituée en société anonyme française, au capital mixte de 8 millions de francs et de 1 million de taëls de Shanghai, a ses capitaux investis dans de nombreuses entreprises locales et emprunts municipaux des deux concessions étrangères de Shanghai ; ses valeurs en

portefeuille, hypothèques et immeubles, étaient évaluées, au 31 décembre 1937, à 31 millions de dollars chinois (environ 200 millions de francs).

Une de ses filiales, la Société Foncière et Immobilière de Chine, créée en 1920, en Société anonyme française, au capital de 2 millions de taëls (20 millions de francs actuels), possède de nombreux terrains, immeubles étaient évalués, au 31 décembre 1937, à 31 millions de dollars chinois (environ 200 millions de francs).

Une de ses filiales, la Société foncière et immobilière de Chine, créée en 1920, en société anonyme française, au capital de 2 millions de taëls (20 millions de francs actuels), possède de nombreux terrains, immeubles et maisons à Shanghai, la plupart sur la concession française, et son actif était évalué, au 31 décembre 1937, à environ 65 millions de francs.

D'autre part, des intérêts français importants sont intégrés dans le Crédit foncier d'Extrême-Orient, société de nationalité belge, mais à laquelle la Société Générale, de Paris, a prêté son concours financier dès avant 1914.

Du point de vue industriel, c'est dans les services publics que se trouvent concentrés la majeure partie des intérêts français à Shanghai. Ces services sont groupés en une seule société, la Compagnie française des tramways et d'éclairage électrique de Shanghai, au capital de 100 millions de francs, et qui est sous le contrôle de la Banque de l'Union Parisienne. La Compagnie a le monopole des transports en commun et de la distribution de l'électricité et de l'eau à Shanghai.

Parmi les principales autres sociétés industrielles, en dehors des agences directes d'affaires françaises, on trouve la Société franco-chinoise de constructions métalliques et mécaniques (Kiousin), au capital de 1.200 000 taëls (12 millions de francs), qui est une création à la fois de la Banque de l'Indochine, de Schneider et des Messageries Maritimes dont elle constitue une filiale. Théoriquement, le gouvernement chinois y est associé, mais il n'a jamais versé sa participation au capital.

La Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient, au capital de 10 millions, avec siège à Paris, est une filiale de l'Air Liquide, de Paris. Elle avait été fondée en 1909 et avait absorbé, en 1911, les intérêts du groupe anglais British Oxygen C. Ltd.

Sans vouloir citer toutes les agences ou succursales des sociétés françaises établies à Shanghai, la *Revue nationale chinoise* notait particulièrement celles de la Société alsacienne de constructions mécaniques (matériel textile), Dollfus Mieg et Cie (fils de coton), Louis Dreyfus et Cie (céréales), Société d'électro-chimie d'Ugine (aciers spéciaux), Établissements Kuhlmann (produits chimiques), Pont-à-Mousson (tuyaux de fonte), Schneider (produits métallurgiques), ainsi que celles de diverses marques françaises d'automobiles : Renault, Citroën, Berliet, etc.

Une autre catégorie d'importants intérêts français est celle des biens immobiliers : ceux des Missions catholiques étaient évalués, il y a quelques années, et pour la seule ville de Shanghai, à 58 millions de taëls de Shanghai (580 millions de francs), tandis que la valeur des propriétés immobilières des sociétés et des ressortissants français établis à Shanghai n'est pas inférieure, de son côté, à 500 millions de francs, y compris les biens étrangers hypothéqués au profit des Français et les intérêts français dans les sociétés locales étrangères.

*
* * *

Cette brève description et ces quelques chiffres permettent de comprendre l'importance des intérêts français à Shanghai. Elle n'a pas échappé, écrit la *Revue nationale chinoise*, au gouvernement français et à ses représentants en Chine qui, dès le début du conflit sino-japonais, ont pris toutes les mesures de protection requises par la gravité de la situation. La présence, sur la concession, d'importants effectifs de l'armée, de la marine et de la police en vue de sa défense, jointe à l'attitude très ferme des

autorités en face des dangers qui menaçaient la vie et les biens des ressortissants français a permis de sauvegarder ceux-ci dans leur quasi intégralité.

*
* *

Cela était écrit il y a environ six mois.

Nous nous demandons si, à l'heure actuelle, en raison de la faiblesse montrée, par ailleurs, par le gouvernement français en faveur de la politique de chantage du Japon, on pourrait encore porter un jugement aussi optimiste sur la bonne sauvegarde des intérêts français à Shanghai, aussi bien, d'ailleurs, que dans tout l'Extrême-Orient.

Ou nous permettra d'en douter.

Aussi bien, le Japon ne sera-t-il, vraisemblablement pas longtemps sans prendre des décisions qui permettront d'en juger.

R. MENNEVÉE.

Les Informations politiques et financières
